

# REGLEMENT DU TRAIL DE L'ABBAYE

## **Article 1 :**

Course ouverte à tous et à toutes.

## **Article 2 :**

L'inscription au TRAIL de l'ABBAYE implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

## **Article 3 :**

Le TRAIL DE L'ABBAYE est une course pédestre disputée sur sentiers et chemins balisés, courue sur deux distances, 5km / 17km/ Kids run. Ravito au kilomètre 10 et à l'arrivée.

Chaque participant doit disposer d'un téléphone portable.

En cas d'abandon ou de blessure, il préviendra obligatoirement les organisateurs via le numéro d'urgence présent sur le dossard.

Il y aura des signaleurs aux traversées de chaussées : néanmoins LE CODE DE LA ROUTE RESTE DE VIGUEUR.

Le parcours est signalé par des flèches.

Sur certaines parties du parcours, ces flèches seront doublées par de la rubalise.

## **Article 4 :**

Chaque participant reconnaît être en bonne santé.

## **Article 5 :**

Le départ de l'épreuve sera donné à 10h00 (17km), 11h00 (5km), 12h00 (Kids run)

## **Article 6 :**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour tout accident qui implique pleinement la responsabilité du participant

## **Article 7 :**

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

**Article 8 :**

Les dossards seront à retirer le jour de l'épreuve à partir de 8h30.

**Article 9 :**

La remise des prix aura lieu à 12h30 !

Sont récompensés les trois premiers homme/femme de chaque course.

Seuls les lauréats PRESENTS au moment de la remise des prix seront récompensés.

**Article 10 :**

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.

**Article 11 :**

Veillez respecter l'environnement, ne jetez pas vos déchets. La survie de notre sport en dépend.

**Article 12 :**

Une consigne est à disposition. Votre sac sera à présenter fermé à la consigne afin d'éviter toute perte d'objet. Un double ticket vous sera remis en place. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.